



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23095214

le,

14/03/2023

14/03/2023

Greffier

N° d'entreprise : **0535 541 255**

Nom

(en entier) : **BATICREA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Rue d'Alost, 7 - 1000 BRUXELLES**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 14/03/2023

Ce 14/03/2023, s'est réuni le Conseil d'Administration de Baticrea SC.

Présents :

- Emmanuel EVERARTS DE VELP
- Jean-Olivier COLLINET
- Marc RENSON
- Charles Antoine KERVYN

Transfert du siège social

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de transférer le siège social situé rue d'Alost, 7 – 1000 Bruxelles vers la nouvelle adresse suivante à dater du 24/04/2023 : Chaussée de Charleroi, 112 à 1060 Bruxelles

Le Conseil d'Administration donne procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise 0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée de Marche, 637, ainsi qu'à toute personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprises afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge de la (des) décision(s) ci-annexée (s), en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et le présent procès-verbal est soumis à la signature des membres présents.

Aline JOSIS
Mandataire

Déposé en même temps : PV d'AG signé et procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/07/2023 - Annexes du Moniteur belge